

PACIFIC HEADS OF HEALTH

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

SPC/PHD/HOH15

Document de travail 6.0

ORIGINAL : ANGLAIS

QUINZIÈME RÉUNION DES DIRECTEURS DE LA SANTÉ DU PACIFIQUE

15–17 avril 2024, Apia (Samoa)

RÉSEAU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SANTÉ DANS LE PACIFIQUE

(Document présenté par le ministère de la Santé des îles Fidji)

Introduction

1. Les émissions anthropiques de gaz à effet de serre provoquent un réchauffement rapide de la planète à un rythme sans précédent depuis 2 000 ans. On observe que cette accélération du réchauffement climatique s'accompagne d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes dans la plupart des régions du monde depuis plus de 50 ans. La crise climatique est l'une des plus grandes menaces pour la santé humaine au XXI^e siècle.
2. Les petits États insulaires en développement (PEID) sont exposés aux effets du changement climatique tels que l'élévation du niveau marin, les cyclones et les inondations. Les modèles prévisionnels annoncent une augmentation des précipitations pendant la saison sèche et la saison humide, avec un risque accru de précipitations extrêmes. L'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les inondations et les périodes de sécheresse prolongées, devrait avoir des incidences sur les schémas de transmission des maladies. Le changement climatique affecte la santé et continuera à affecter les déterminants sociaux et environnementaux de la santé : l'air pur, l'eau potable, une nourriture suffisante et un lieu sûr pour s'abriter. Les effets potentiels du changement climatique sur la santé humaine et les infrastructures préoccupent les responsables de la santé, en particulier ceux chargés de la santé publique, qui œuvrent pour la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles ainsi que dans le domaine des infrastructures. L'augmentation des dommages aux infrastructures causés par les événements extrêmes exacerbe les problèmes existants dans le secteur de la santé.
3. Une nouvelle stratégie mondiale de l'OMS sur la santé, l'environnement et le changement climatique pour la période 2019-2023, décrivant la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains, a été approuvée par les États membres, lors de la 72^e Assemblée mondiale de la Santé en 2019. Les PEID étant extrêmement vulnérables au changement climatique et à ses effets potentiels sur la santé, les États membres de l'OMS ont approuvé en 2019 le Plan d'action mondial de l'OMS sur le changement climatique et la santé dans les PEID pour la période 2019-2023. Il est possible que les pays insulaires océaniques réagissent bien à un soutien plus systématique et plus simple de la part des réseaux, qui mettrait l'accent sur les actions visant à renforcer la résilience climatique dans les systèmes de santé.
4. La plupart des conséquences du changement climatique sur la santé peuvent être évitées grâce à une combinaison de renforcement des systèmes de santé et d'amélioration de la gestion des risques engendrés par le changement climatique. Il est urgent de préparer les secteurs de la santé aux conséquences du changement climatique.

Contexte

5. À la COP23 de la CCNUCC à Bonn, une initiative spéciale sur le changement climatique et la santé dans les PEID a été lancée en collaboration avec la CCNUCC et la présidence fidjienne de la COP23. À la COP26 à Glasgow, un rôle plus important a été accordé à la santé, ce qui a conduit 77 pays membres à prendre des engagements en matière de santé qui sont devenus les fondements de l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé (ATACH).

6. En 2023, à la COP28 à Dubaï, une journée a pour la première fois été consacrée à la santé, ce qui a conduit à l'adoption de la Déclaration des Émirats arabes unis sur le climat et la santé par 122 pays, dont 10 pays océaniques. La communauté de la santé était très présente dans les délégations nationales et régionales, et elle a également participé au processus de négociation de la COP28. La nécessité de traiter le lien entre le changement climatique et la santé dans les PEID vulnérables, dont les pays océaniques, a été soulignée. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des actions conformes à la Déclaration des Émirats arabes unis sur le climat et la santé pour garantir la sécurité du secteur de la santé.

7. Les PEID ont pris des mesures dans le domaine du changement climatique et de la santé et ont élaboré en 2018 un Plan d'action des pays océaniques sur le changement climatique et la santé (PIAP-CCH) qui appelle les responsables régionaux de la santé dans le Pacifique à mettre en place une plateforme ou un mécanisme de coordination pour des efforts concertés et un partage des ressources et des meilleures pratiques afin d'accélérer le renforcement de la résilience climatique dans les secteurs de la santé en Océanie. En 2021, les directeurs de la santé du Pacifique, à leur douzième Réunion, sont convenus de donner la priorité aux actions de lutte contre le changement climatique dans le domaine de la santé afin de compléter les engagements pris lors de la treizième Réunion des ministres de la Santé du Pacifique qui s'est tenue en Polynésie française. Les deux réunions ont permis de mettre en évidence le rôle essentiel du partage des ressources et des informations pour renforcer la résilience climatique dans les secteurs de la santé en Océanie.

8. Le réseau proposé améliorera le partage d'informations entre les responsables de la santé des PEID océaniques, leur donnant les moyens de renforcer la résilience climatique dans le secteur de la santé de leur pays. Le réseau sera animé par les responsables de la santé des PEID océaniques, qui s'inspireront de la Déclaration et de l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé (ATACH) dans l'optique des PEID. Reconnaisant les nombreuses similitudes entre les défis et les menaces auxquels font face les PEID océaniques, le réseau proposé fournit une plateforme d'assistance et de soutien mutuels.

Buts et objectifs

9. But général : Donner aux directeurs de la santé des PEID du Pacifique les moyens de reconnaître leur vulnérabilité vis-à-vis des effets du changement climatique, de concrétiser l'accord conclu lors de la douzième Réunion des directeurs de la santé du Pacifique et les engagements pris dans la Déclaration des Émirats arabes unis sur le climat et la santé à la COP28 dans laquelle les responsables de la santé se sont engagés à tenir régulièrement des réunions avec divers ministères et parties prenantes pour favoriser les synergies et renforcer la collaboration nationale et multilatérale sur le changement climatique et la santé, y compris par l'intermédiaire de l'initiative ATACH.

10. Objectifs particuliers

- i. Soutenir les pays membres dans la réalisation et l'application des accords de la douzième Réunion des directeurs de la santé du Pacifique qui reprennent l'engagement des ministres de la Santé du Pacifique lors de leur treizième Réunion.
- ii. Soutenir les pays membres pour qu'ils réalisent et mettent en œuvre les engagements pris dans la Déclaration des Émirats arabes unis à la COP28.
- iii. Promouvoir des actions qui garantissent de meilleurs résultats en matière de santé, notamment par la transformation des systèmes de santé pour qu'ils soient résilients vis-à-vis du changement climatique, à faible émission de carbone, durables et équitables, et pour mieux préparer les communautés et les populations les plus vulnérables aux effets du changement climatique.
- iv. Faciliter les mécanismes permettant d'accéder au financement climatique et de l'utiliser dans le domaine de la santé.
- v. Servir de relais « changement climatique et santé » pour le Pacifique en vue d'offrir une plateforme pour le partage des connaissances, des expériences et des innovations en matière d'actions sur le climat et la santé, le but étant d'assurer une réponse collective aux crises climatiques sans que personne ne soit laissé pour compte.

Recommandations

Les directeurs de la santé du Pacifique sont invités à :

- approuver la proposition de création du Réseau changement climatique et santé dans le Pacifique ;
 - convenir du fait que la présidence assurera aussi la direction du Réseau ; et
 - soutenir le processus de mise en place du Réseau.
-